



Montant des Honoraires T.T.C pour les Transactions Immobilières

Honoraires à la charge du propriétaire vendeur calculés sur le prix de vente au 17/09/2019

Montant de la Transaction	Montant des Honoraires	Montant de la Transaction	Montant des Honoraires
De 0 à 74 999 €	Forfait de 5000 €	De 75 000 à 99 999 €	Forfait 6000 €
De 100 000 à 149 999 €	Forfait de 7000 €	De 150 000 à 199 999 €	Forfait 8000 €
De 200 000 à 249 999 €	Forfait de 10 000 €	De 250 000 à 349 999 €	Forfait 12 000 €
Au-delà de 350 000 € ----- 4 %			

Montant des Honoraires T.T.C pour les Transactions Fonds de Commerces et Droit au Bail

Honoraires à la charge du propriétaire vendeur calculés sur le prix de vente au 30/10/2018

Montant de la Transaction	Montant des Honoraires	Montant de la Transaction	Montant des Honoraires
De 0 à 100 000 €	10 % (Mini 6000 €)	De 100 001 à 150 000 €	Forfait 10 000 €
De 150 001 à 200 000 €	Forfait de 12 000 €	Au-delà de 200 001 €	7%

Pour les Locations à Usage d'Habitation ou Commercial :

Honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction de bail

PART PRENEUR, jusqu'à :

12 €/m² habitable en zone très tendue*

10 €/m² habitable en zone tendue*

8 €/m² habitable pour les autres communes*

(*) liste des zones suivant décret n°2004-890 du 1er Aout 2014

PART BAILLEUR : jusqu'à :

12 €/m² habitable en zone très tendue*

10 €/m² habitable en zone tendue*

8 €/m² habitable pour les autres communes*

Honoraires d'état des lieux d'entrée, jusqu'à

Part locataire : 3 € du m²

Part bailleur : 3 € du m²

Pour la Gestion Locative :

Montant des Honoraires

6 % du Loyer Annuel T.T.C (soit 5 % HT)

Pour les dossiers d'avis de valeurs :

Montant des Honoraires 150 € TTC par lot (soit 125 € HT)

Service Médiation : www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr

Agence de Conseil et de Transaction Immobilière

99, Rte de Toulouse - BP 65 - 31190 AUTERIVE - Tel : 05 61 50 88 35

SARL au Capital de 7622,45 € - R.C.S toulouse : 420 796 203 00057

APE : 703 A - C.P : 3101201800002811 délivrée par la CCI de Toulouse